



MILA

BERRI

« Au milieu de l'hiver, j'ai finalement appris qu'il y avait en moi un invincible été » Anatole France

Année 2, n° 3 janvier 2009

Editorial Janvier 2009

Dans ce numéro :

Editorial	1
Notre présence au Conseil Municipal du 15/07/2008	2
Notre présence au Conseil Municipal du 08/09/2008	3
Notre présence au Conseil Municipal du 01/12/2008	4/5
Plan Local d'Urbanisme : nos convictions pour Villefranque	6/7
Arnaud Heguy : un milafrangar en tête de mêlée	8/9
Le chemin de fer Bayonne- Garazi	9
Agenda / Adhésion	10

Mila Berri :

Responsable publication :
Roger Harguindeguy

Comité de Rédaction :
Franck Voragen,

Françoise Mallé,
Marie-Do Daguerre,
Philippe Forsans,
Sébastien Duprat

Responsable diffusion :
René Gillet

Ne pas jeter sur la voie publique

« Urte berri on deneri »

Chers Milafrangar,

En ces tous premiers jours de 2009, l'ensemble des membres de l'association Mila Berri, se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année « Urte Berri On ». L'année écoulée fût riche en évènements, notamment celui de l'élection municipale et l'arrivée pour la première fois à Villefranque, depuis plus d'un quart de siècle, d'une opposition.

Cela fait maintenant près d'une année que nous avons été élus et à ce stade, nous pouvons dresser un premier bilan.

L'opposition est très attentive et vigilante sur tous les dossiers discutés et notamment sur ceux qui sont décisifs pour l'avenir de Villefranque (PLU..).

➔ Nous exprimons à chaque conseil municipal, nos interrogations, nos inquiétudes sur chaque dossier avec appréhension et nous cherchons toujours les meilleures solutions dans l'intérêt de tous les milafrangar. C'est ainsi que nous avons **refusé de voter le budget d'investissement 2008** qui entérinait le financement, par la vente de huit terrains, du local technique. Bâtiment surdimensionné, par sa taille et son coût, pour les besoins de notre commune et de plus situé en plein milieu d'un bois. **Erreur politique criante** qui privera pour longtemps notre village des investissements urgents et indispensables comme celui d'une crèche, d'une vraie bibliothèque municipale ou d'une maison des associations.

Il aurait été préférable d'investir dans un grand projet pour les Milafrangar, pour demain...

➔ Nous regrettons que des décisions importantes ne soient prises qu'en « comité restreint » et ne soient pas évoquées et débattues dans les commissions où nous siégeons. Nous les découvrons dans l'ordre du jour du conseil municipal, quelques jours avant le vote. Nous sommes alors, mis devant le fait accompli. Nous sommes cantonnés à poser des questions lors du conseil municipal, pour avoir plus d'informations, et d'explications. La marge de manœuvre de l'opposition est alors très limitée. **Le conseil municipal devient une chambre d'enregistrement.**

Nous demandons régulièrement à avoir accès à toutes ces informations, mais il nous est répondu que la loi ne l'impose pas !

➔ Pour autant force est de constater que certaines de nos idées issues de notre programme électoral, sont reprises par l'actuelle majorité municipale et ce pour le plus grand bien des Milafrangar.

- Finition du parking de l'Eglise
- Mise en place d'aire de jeux dans les bois
- Aménagement d'une aire de pique-nique à la passerelle
- Construction d'un abri bus sécurisé derrière le fronton
- Projet de développement de la zone artisanale
- Remise en état des infrastructures sportives...etc...

Travailler ensemble, accepter que l'on puisse penser différemment, se faire confiance, est un apprentissage pour tous.

C'est aussi une question de volonté.

Souhaitons que cette nouvelle année soit marquée par un esprit d'ouverture plus important dans une totale transparence.

Sébastien Duprat

Notre présence au Conseil Municipal : 15 juillet 2008

Début de séance 20h00. Joël Caron est nommé secrétaire de séance.

Signature du PV du dernier Conseil Municipal après lecture des délibérations par M. le maire.

Ordre du jour :

1- Prestataire service pour la livraison de repas à la cantine municipale

D. Dragon présente les propositions de deux prestataires : Sud-Ouest Restauration et Scolarest. Après discussion, ce dernier est choisi à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2- Repas cantine munic. année scolaire 2008-2009.

Après avis de la commission affaires scolaires, M. le maire propose un maintien du prix des repas identique à l'année scolaire précédente :

Enfants : 2,92 € et Adultes : 4,00 €

Vote : unanimité.

3 - Garderie scolaire municipale.

Après avis de la commission affaires scolaires, M. le maire propose un maintien du prix de la garderie identique à l'année scolaire précédente :

1 euros par jour (matin ou soir) ou (matin et soir) par enfant,

Forfait de 10 euros / mois / enfant, pour un temps supérieur à 10 jours.

4 - Piscine école publique.

Lecture d'un courrier reçu de la municipalité d'Ustaritz imposant une hausse très importante du tarif de location.

Une décision sera prise ultérieurement lors du prochain conseil municipal, après qu'une position commune soit recherchée par la communauté de communes.

5- Transport intra-communal Pierre Darthes année scolaire 2008-2009

Plusieurs solutions sont envisagées pour la rentrée scolaire car il y a trop d'enfants pour un seul bus. Une commission spéciale pour le transport scolaire est créée.

6 - Tarif transport Darthes an. scolaire 2008-2009.

Lecture d'un courrier de M. Darthes proposant une augmentation de 130€ à 135€ par jour pour un bus.

Vote : unanimité.

7- Modification limites agglomération sur CD 257.

Un arrêté municipal sera pris pour :

- le stop sur la départementale 257
- le recul du panneau d'agglomération.

8 - Syndicat d'énergie des Pyrénées Atlantiques - Extension basse tension souterraine.

Extension de ligne : prop. Diaz / Sanchez. Coût 5990€.

Vote : unanimité.

9 - Achat de 12 poubelles à Semio.

Devis Semio pour 936,30€ pour 12 poubelles murales

Vote : unanimité.

10 - Devis Copelec (amenée réseau gaz à l'église et la maison pour tous).

Devis d'un montant de 1 584,58 € TTC concernant l'amenée du réseau gaz à la maison pour tous.

Devis d'un montant de 3 945,60 € TTC concernant l'amenée du réseau gaz à l'église.

Vote : unanimité.

11 - Aménagement local au rez-de-chaussée de la mairie.

La commission des travaux des bâtiments communaux propose les devis suivants pour l'aménagement du local au rez-de-chaussée de la mairie :

- GESTAS pour la maçonnerie 2268,26 €
- LEFORT pour la plomberie 2295,93 €
- DUHALDE pour l'électricité 284,00 €

Vote : unanimité.

12 - Budget communal - décision modificative n° 2.

Vote concernant des écritures comptables sur les sections d'investissement et de fonctionnement.

Vote : unanimité.

13 - Location local près de La Poste à M. Lanies.

Autorisation donné au maire pour signer un bail précaire d'un an à M. Lanies pour ce local. Montant : 400€ TTC / mois (effet au 01/08/2008).

Vote : unanimité.

14- Location trinquet.

Nouveaux tarifs à compter du 01/10/2008 :

- 9 h à 17h (heures creuses) 10 € de l'heure et 110 € par trimestre (avec la douche)
- 17 h à 22h (heures pleines) 16 € de l'heure et 170 € par trimestre (avec la douche et la lumière)

Pendant les vacances scolaires, l'utilisation du trinquet est gratuite pour les

mineurs.

Vote : unanimité.

15- Antenne relais Orange.

Suite à une demande d'Orange pour l'implantation d'une antenne sur le pylône du lotissement et après discussion, le Conseil Municipal rejette la proposition à l'unanimité sauf une abstention (D. Dragon).

16 - Demande de diagnostic énergétique de l'éclairage public sur le territoire communal auprès du SDEPA.

Demande faite par R. Damestoy. Financement possible à hauteur de 85% par l'ADEME.

Vote : unanimité.

Fin de réunion 22h45



Notre présence au Conseil Municipal : 08 septembre 2008

Début de séance 20h00 . Jean-Louis Chouzenoux est nommé secrétaire de séance.

Signature du PV du dernier Conseil Municipal après lecture des délibérations par M. le maire.

Absence : Jean-Marc Duhalde. Pas de procuration.

Ordre du jour :

1- **Rénovation menuiseries école publique - Devis Duboscoa.**

Le remplacement des menuiseries côté route de l'école publique est proposé pour un montant total de 14247,96€ TTC (investissement). *Vote : unanimité.*

2- **Rénovation menuiseries école publique - Demande subvention.**

Il est décidé de demander au Conseil Général des subventions pour cette rénovation. *Vote : unanimité.*

3 - **Aménagement rez-de-chaussée mairie - Devis Duboscoa.**

Suite de l'aménagement de la mairie, nouveau devis de 2 portes pour un montant de 1657,45€. *Vote : unanimité.*

4 - **Aménagement rez-de-chaussée mairie - Demande subvention.**

Nouvelle demande de subvention au Conseil Général pour cet aménagement. *Vote : unanimité.*

5 - **Achat de 5 ordinateurs portables pour l'école publique.**

Investissement de 5444,36€ pour cet achat à Monsieur Christophe Hiribarren. *Vote : unanimité.*

6 - **Achat de 3 miroirs d'agglomération.**

Investissement de 734,55€ pour cet achat. *Vote : unanimité.*

7 - **Travaux adduction gaz église - Devis Lefort.**

Devis d'un montant de 1370,70€ pour l'adduction entre le compteur du gaz et l'église. *Vote : unanimité.*

8 - **Travaux adduction gaz école publique - Devis Laille.**

Après étude de plusieurs devis, est retenu le devis Laille pour un montant total de 11418,52€ (adduction, chauffage central et kit de régulation). *Vote : unanimité.*

9 - **Convention honoraires Cab. Couteau-Local technique.**

La convention sera signée par le maire pour une mission de maîtrise d'ouvrage correspondant à 8% du montant des travaux. Cela nous donne un montant de 30 838€ H.T. Pour la mission de pilotage, il faut rajouter 1,50%, soit 5 782€ H.T. S. Duprat demande si ces honoraires ont été négociés. Ils sont jugés normaux par C. Sabatou.

Vote : 15 pour - 3 abstentions (Caron, Duprat, Vivier).

10 - **Réparation Kubota - Devis Gassuan.**

Acceptation devis Gassuan (remplacement carter tondeuse) pour un montant de 1 861,28€ TTC. *Vote : unanimité.*

11 - **Budget Communal - Décision modificative n° 3.**

Réajustement de la section d'investissement (écritures comptables des dépenses engagées et également constat de la vente de parcelle de terrain aux ASF pour 12 500€).

Vote : unanimité.

12 - **Budget Multiple Rural - décision modificative n° 1.**

Nouvelle écriture comptable de constatation de la dette de 69 404,15€ sur ce budget. *Vote : unanimité.*

13 - **Construction du local technique.**

10 lots ont été attribués sur 11 (le lot peinture s'est révélé infructueux). Le montant total TTC atteint pour l'instant

quasiment 400 000€ TTC (sans compter le lot peinture et les coûts d'architectes).

14- **Arrêt du P.L.U. (Révision du Plan d'Occupation des Sols).**

S. Duprat regrette qu'un point aussi important soit traité en quatorzième position d'un Conseil Municipal ordinaire, alors qu'il mériterait une séance à lui tout seul.

Le P.L.U. est arrêté et soumis aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet. Il est transmis également au préfet.

15- **Cession gratuite de terrain par les consorts Costiou.**

Surface total cédée : 206 m². *Vote : unanimité.*

16 - **Cession gratuite de terrain par monsieur Laborde Robert.**

Surface total cédée : 590 m². *Vote : unanimité.*

17 - **Echange Commune de Villefranque / Monsieur Unhasobiscay Philippe - Clôture de l'enquête publique.**

Echange de terrain et déplacement du chemin d'accès. *Vote : unanimité.*

18 - **Servitude de passage entre la commune et E.R.D.F. sur le Chemin de Barberaenia.**

Autorisation pour une servitude de passage sur un terrain communal pour la mise en souterrain de lignes électriques. *Vote : unanimité.*

19 - **Classement en voies communales de chemins ruraux.**

Proposition de classement dans la voirie communale les chemins ruraux dits de Heguia et de Oyhaneko Bidia.

Vote : unanimité.

20 - **Transport scolaire intra-communal.**

Suite aux mesures de protection qui doivent être mise en vigueur, M. Darthes propose un devis pour un montant de 185€ TTC/ jour pour 2 véhicules le matin et un le soir.

Vote : unanimité.

21 - **Intégration de parcelles communales dans la voirie rurale.**

Suite à l'échange entre la Commune et M. Doussen, intégration de certaines parcelles communales du Chemin de Bustingorria et de Beylartzea. *Vote : unanimité.*

22 - **Redevance occupation domaine public par ouvrage réseaux publics de distribution de gaz.**

Longueur des canalisations non connus à ce jour. Report au prochain C.M.

23 - **La délibération passée le 7 mars 2006 est toujours en vigueur. Pour 2008, la redevance s'élève à 173 euros (REDF).**

Informations :

* Joël CARON fait un compte-rendu de l'assemblée générale de l'association Yakurak : l'association [Hegaldia](#) qui gère 600 oiseaux/an, souhaite faire partie de l'association, si intégration augmentation de la participation de 0,2 à 0,3€ /hab.

* Le Maire donne lecture de 2 courriers qui émanent du :

- **Relais paroissial** signalant l'état de dangerosité de l'église, des travaux revêtaient un caractère d'urgence concernant les menuiseries de fenêtres, de portes, gouttière et de toiture.

- **AEP Saint Barthélemy** demande une subvention de 9 000 € p/ les travaux de mise aux normes du chauffage de l'église.

* Réunion d'information des conseillers municipaux sur le P.L.U. le 25 septembre à 20h.

Fin de réunion 22H05

Notre présence au Conseil Municipal : 01 décembre 2008

Début de séance 20h00

Absence excusée : Colette Arnoux (procuration donnée à Roland Damestoy

Jean-Louis Chauzenoux (procuration à Robert Dufoucq)

Roland Damestoy est nommé secrétaire de séance.

Signature du PV du dernier Conseil Municipal après lecture des délibérations par M. le maire.

Ordre du jour :

En préalable à l'examen de l'ordre du jour, Sébastien Duprat exprime son mécontentement par rapport au manque d'information sur les convocations aux Conseil Municipal. En effet, l'ordre du jour transmis avec la convocation ne permet pas de préparer correctement la réunion, n'ayant des informations uniquement que sur les points travaillés en commission. Pour le reste, l'énumération des simples titres des points à voir n'est pas du tout explicite.

Réponse de R. Dufoucq : dans les communes de moins de 3 500 habitants, rien ne m'oblige à de le faire.

S. Duprat : c'est votre réponse ?

R. Dufoucq : oui.

1- Estimatif pour l'aménagement du lotissement du chemin d'Oyhambidia

C. Sabatou : 3 terrains communaux sont à vendre à cet endroit, mais il faut les viabiliser et faire un accès (environ 85m). C'est le but de ce chiffrage (environ 83 000€ TTC) que le Cabinet Foucault doit nous remettre. Tant que les travaux ne sont pas effectués, aucun sous-seing ne peut être signé.

Dès qu'il y a plus d'un lot, il faut un « permis d'aménager ». Comme le montant est inférieur à 90 000€, une procédure d'appel d'offre simplifié suffit.

Il faut donc une décision modificative du budget pour cette dépense si on veut qu'elle soit réalisée avant le 31/03/2009 (date de validation du prochain budget).

Vote : unanimité.

2- Modification du prix des terrains du chemin de Pagolako Borda

Ces terrains sont moins attractifs car en pente. M. le maire propose donc une baisse de leur prix de 120 000€ à 100 000€. *Vote* : contre S. Duprat ; abstention : Vivier et Caron ; pour : tous les autres.

3 - Transport intra-communal Pierre Darthès à partir du 01/01/2009 :

D. Dragon : suite au retour de l'enquête envoyé aux parents concernés, il faut prendre une décision pour 2009. Proposition de continuer avec M. Darthez au tarif de 185€ par jour pour 2 bus le matin et un l'après-midi. Les autres devis étaient plus chers. *Vote : unanimité.*

4 - Convention DDE - CUa

Le CUa est un CU qui n'a aucune valeur car simplement informatif. Il s'agit d'une demande à la DDE pour savoir dans quelle catégorie se trouve telle parcelle. La DDE a envoyé un courrier à la mairie pour une demande de modification de la convention qui permettrait à la mairie d'instruire elle-même ce genre de CU, pour éviter une surcharge de travail à la DDE. *Vote : unanimité.*

5- Lot n° 10 - Local technique :

Le lot de peinture (infructueux sur le marché initial) a été attribué à Ortiz pour 9 388€ HT. A noter qu'une seule proposition est parvenue à la mairie. *Vote : unanimité.*

6 - Devis clôture cantine :

R. Damestoy : l'entreprise Saussié a été retenue pour un montant de 12 042€ HT. Il s'agit d'élever un petit muret surmonté d'un grillage autour de la cantine pour remplacer l'ancienne défectueuse.

Une discussion s'engage sur l'opportunité de clôturer la cour de telle façon que les enfants ne puissent pas aller derrière la cantine où ils pourraient se retrouver sans surveillance. Une réflexion sera menée plus tard.

Vote : unanimité.

7- Complément devis d'aménagement du local de la Mairie :

Il restait la peinture (Ortiz 570€ HT), la plomberie (Laillé 1450€ HT) et l'ameublement (Atrium 2364€ HT). Le montant total de cet aménagement se monte ainsi à 9 333€ TTC. Une demande de subvention sera réalisée.

Vote : unanimité.

8 - Devis Essor - Travaux de la laverie de la cantine.

D. Dragon : le lave-vaisselle installé à la cantine n'est pas adapté (trop

petit) et a subi beaucoup de réparations.

Il a donc été demandé un autre devis à Essor (et Labruquère) pour un modèle plus résistant et une mise aux normes de la cuisine.

Le côté déjà aménagé restera en l'état et servira de desserte, et l'autre côté sera aménagé avec la nouvelle laverie.

Il a été négocié avec Essor une machine d'un coût de 2186€ HT et des avoirs sur les réparations effectués et sur le coût initial de la première machine.

A. Vivier demande de quel montant était le devis de Labruquère. Il lui est répondu : beaucoup plus cher 2700€ TTC ! (Essor en TTC : 2614€) *En effet beaucoup plus...*

Vote : unanimité.

9 - Intégration de parcelle dans la voirie communale de Chastrenia.

R. Dufoucq : il s'agit d'une langue de terrain qui sera intégrée dans la voirie communale (environ 100m²).

Vote : unanimité.

10 - Déclassement et reclassement de la voie communale de Pagolako Borda.

Il s'agit ici d'officialiser un chemin qui n'existe pas sur le cadastre. L'assiette change mais reste sur des terrains communaux. Une enquête publique sera ouverte.

Vote : unanimité.

11 - Baux ruraux - montant du fermage 2009.

N. Irigoyen : certaines choses sont à approfondir avant de traiter le sujet. *Délibération reportée.*

12 - Redevance d'occupation du domaine public gaz.

J. Bisauta : GRDF (Réseau de distribution du gaz) doit une redevance à la commune pour le réseau qui passe dans le domaine communal. La formule de calcul est assez compliquée et le montant assez dérisoire (environ 237€ par an). *Vote : unanimité.*



Suite...

13 - Devis panneaux de signalisation.

R. Damestoy : travail en cours après inventaire. Dans l'immédiat, une première commande urgente de 3400€ HT environ est demandée. *Vote : unanimité.*

14- Devis Laillé - Local de Monsieur Laniès

Travaux pour le branchement sanitaire, eau chaude et froide : 1876,53€ HT. *Vote : unanimité.*

15- CCAS - Aide pour une personne du village.

D. Dragon : une aide d'urgence a été réalisée pour une personne en grande difficulté passagère. Le receveur demande un vote du C.M. pour ce montant de 44,17€. *Vote : unanimité.*

16 - CCAS - Décision modificative n° 2.

C. Sabarots : le receveur a demandé une modification de compte comptable (656 plutôt que 678) pour le poste Aide.

Vote : unanimité.

17- Locaux commerciaux : décision modificative n° 2 :

C. Sabarots : le receveur a demandé d'amortir les travaux réalisés sur les locaux commerciaux (changement de procédure comptable). Les 64000€ concernés seront donc amortis sur une période de 25 ans. *Vote : unanimité.*

18 - Budget Communal : décision modificative n° 4:

C. Sabarots, il s'agit de voter ici, tout ce qui a été décidé précédemment, ainsi qu'un dépassement de 11500€ sur le chiffrage du projet de PLU (voté en 2003).

Vote : unanimité sauf une abstention (S. Duprat).

19- Avancement de grade

Point ajourné à la demande de M. le maire pour approfondir ce point très technique sur les règles d'avancement du personnel communal.

20- Cadeau de départ à la retraite de Mr Victor Benet.

Bon d'achat chez Leroy Merlin d'une valeur de 500€. *Vote : unanimité.*

21- Titre cantine irrécouvrable.

Le receveur signale un impayé de cantine d'un montant de 182,91 pour une personne ayant quitté le village. Il faut une délibération pour passer cette somme en perte. *Vote : unanimité.*

22- Recensement de la population - Recrutement des agents recenseurs.

Le recensement aura lieu dans le village du 15 janvier au 14 février 2009. Après discussion, 4 personnes seront recrutées pour cette mission. *Vote : unanimité.*

23- Modification du règlement de la Maison pour Tous.

La commission propose une modification de l'article 4 concernant les horaires d'ouverture. Pour les associations de Villefranque, une fois par an, la Maison pour Tous pourra rester ouverte jusqu'à 3h du matin (avec modération du volume sonore dès 22h). *Vote : unanimité.*

24- Avance sur subvention association Nimiñoak (rajouté à l'ordre du jour) :

Comme chaque année et pour permettre à Nimiñoak de fonctionner du 1 janvier au 31 mars (date de vote du budget), il est voté une avance sur la subvention 2009. *Vote : unanimité.*

Questions diverses :

M. Le maire revient sur la réponse faite à S. Duprat en début de séance : s'il veut des renseignements sur les points à voir lors du Conseil Municipal, il peut se présenter à la mairie pour avoir ses éléments.

S. Duprat : demande à M. le maire s'il compte répondre aux différents courriers qu'il lui a envoyés comme citoyen et conseiller municipal. R. Dufourcq montre une enveloppe avec un courrier à son attention.

S. Duprat : la salle du C.M. est vraiment trop petite pour accueillir correctement le public qui souhaite assister aux réunions. Réponse : effectivement la mairie y pense et va essayer d'apporter une réponse à ce problème.

A. Vivier : avez-vous un retour du PLU ? Non, pour l'instant le dossier est instruit au SCOT. Ils doivent répondre pour le 15 décembre. Les différents motifs de refus de dérogation pour les terrains qui passent de non constructibles à constructibles peuvent être de 3 sortes : une gêne pour les communes limitrophes, une gêne pour l'agriculture, une gêne pour l'environnement.

A. Vivier : le secrétaire de mairie va-t-il revenir ? Pour l'instant en arrêt jusqu'au 17/12, il est remplacé depuis le mois de septembre. Il pourrait revenir en mi-temps thérapeutique dans un premier temps.

R. Dufourcq : l'AFM a envoyé un courrier à la municipalité (et a dû le faire à toutes les collectivités territoriale) pour lui demander un don. Après discussion, la majorité rejette cette demande (ce n'est pas l'esprit initial du Téléthon). La municipalité aide le Téléthon pour l'organisation de cette

manifestation.

Peio Hirigoyen et Colette Arnoux coordonnent les différentes activités de cette journée dont R. Damestoy fournit le programme aux conseillers.

R. Dufourcq demande à D. Dragon de quitter la salle

car la question suivante la concerne. Le garage sous La Poste n'est toujours pas loué et personne ne s'est manifesté suite à la sortie du Gure Milafranga. Mme Dragon a écrit à la Mairie pour demander si elle pouvait louer ce garage pour un montant de 100€ par mois. *Vote : unanimité.*

R. Dufourcq : concernant l'Eglise qui a besoin de beaucoup de travaux de rénovation, précise que c'est une Eglise classée et que rien ne peut se faire en théorie sans l'accord des Bâtiments de France (d'ailleurs tous les travaux effectués jusqu'à présent depuis le début du siècle dernier l'ont été sans une seule demande à cet organisme...). Les travaux suivant les préconisations des Bâtiments de France seront réalisés en plusieurs tranches et sur plusieurs années, avec des subventions possibles.

Le repas du 4° âge aura lieu le 4° dimanche de 2009 et traditionnellement, ce sont les conseillers municipaux qui travaillent ce jour là.

Fin de réunion 22h15



Plan Local d'Urbanisme : nos convictions pour Villefranque

Le plan local d'urbanisme a été institué par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite loi SRU du 13/12/2000. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS). Plus ambitieux que le POS, le PLU doit définir le cadre d'aménagement du territoire sur les 10 à 20 ans à venir dans ses différents aspects.

C'est ainsi que le PLU se doit pour être réussi de diagnostiquer l'état de la commune à ce jour, de définir et de prévoir, ses perspectives de développement économique, démographique, de transport, d'équipement, d'environnement, d'aménagement de l'espace et d'équilibre social de l'habitat. Le tout, en préservant les éléments essentiels du patrimoine architectural, urbain et paysager.

En un mot, le PLU est un document crucial pour notre commune, car il va déterminer l'avenir de chacun.

C'est justement parce qu'il est essentiel, que le législateur a imposé aux municipalités d'associer les citoyens à son élaboration.

Il ne faut pas croire que cette expression publique, soit réservée aux grandes municipalités, non, le législateur a prévu que le public soit associé à l'élaboration du PLU dans toutes les communes, quelle que soit leur taille.

Le PLU doit être fait avec les citoyens **dans la transparence et la clarté**, car notre avenir nous concerne tous et nous avons tous le droit d'apporter notre contribution à sa construction.

I) Diagnostic actuel de l'évolution de Villefranque

a) Une démographie galopante

Située aux portes de Bayonne, Villefranque est pour le moment épargné par la pression urbanistique touchant les communes limitrophes depuis de nombreuses années. Les projets à venir vont inévitablement accélérer le processus :

Regroupement des cliniques à Cantegrit, construction d'une zone commerciale d'envergure avec l'arrivée d'Ikea et sans doute avec d'autres enseignes commerciales, ouverture du collège de Saint Pierre d'Irube.

De manière générale la côte basque et la côte landaise font partie des départements les plus attractifs de France. L'INSEE prévoit que pour les 15 ans à venir la population va croître de 40.000 habitants à 60.000 personnes sur cette zone entre Hendaye et Saint Martin de Seignanx.

La pression foncière est très importante, et même si la crise actuelle a tendance à faire diminuer le prix du foncier, il reste tout de même élevé pour les jeunes qui veulent s'installer.

Le BAB étant saturé, St Pierre d'Irube est devenue en quelques années une ville mais avec un centre ville inexistant. Il n'a échappé à personne que Mouguerre a aussi connu ces dernières années une urbanisation sans précédent avec la construction de plusieurs lotissements.

Villefranque a connu le développement d'un lotissement et de logements sociaux en centre du village. Un nouveau projet d'urbanisation existe, sur le secteur de Poyloa avec deux tranches de plusieurs bâtiments chacune, ce qui augmentera la population de plusieurs centaines de personnes.

b) Des infrastructures inadaptées

Les infrastructures routières sont clairement inadaptées et dan-

gereuses sur Villefranque quant à Saint Pierre d'Irube le problème est éloquent, outre la mauvaise qualité des routes, il n'échappe à personne que le matin pour rejoindre Bayonne, les bouchons sont devenus quotidiens. Il en est de même le soir, et l'ouverture du collège de Saint Pierre d'Irube ne fera qu'accentuer les difficultés et la dangerosité. En parallèle à cela, le transport en commun intercommunal pour adultes est inexistant que ce soit par bus ou par train.

Face au développement démographique, aucune politique d'assainissement n'existe que ce soit en matière d'eau pluviale ou en matière d'eau usée. Notre station d'épuration a une capacité limitée, les canaux d'évacuation des eaux ne sont pas assez entretenus si bien qu'en cas de pluie ils débordent régulièrement, enfin, nos deux zones artisanales (Duboscoa et Tannerie) ne sont mêmes pas raccordées au tout à l'égout et se trouvent en zone inondable.

Les capacités d'accueil d'enfants de nos deux écoles sont également très limitées. Il n'y a pas de crèche et aucune infrastructure culturelle (pas de bibliothèque digne de ce nom). La crèche de Saint Pierre d'Irube est déjà saturée et celle prévue sur Mouguerre ne verra l'ouverture que d'un nombre limité de places.

c) Un espace naturel et architectural en danger

Villefranque a la chance d'avoir une diversité naturelle faite de bois et de barthes. La commune possède une surface foncière encore importante et de grands domaines préservés et privés comme Larraldia et Miotz.

Pour autant, il ne faut pas se leurrer, c'est notre patrimoine pour l'avenir, sa gestion et sa préservation face à la pression urbanistique est essentielle pour garder à notre village son caractère et son authenticité.

Mais la richesse culturelle de notre village c'est aussi la préservation de son architecture ; la protection du style basque est essentielle, elle est une richesse qui s'inscrit dans le respect du patrimoine basque.

II) Ce que nous souhaitons pour Villefranque

a) La population doit être associée à l'élaboration du PLU

Le législateur a imposé dans le texte de loi que le PLU soit élaboré avec les citoyens justement parce qu'il engage l'avenir de tous. Il est donc important que dans le cadre de l'établissement d'un document aussi crucial la population soit informée, et écoutée.

Dans toutes les communes de France, se multiplient les réunions publiques de réflexion sur les différents thèmes développés dans le PLU ; environnement, transports, etc... Certaines municipalités ont mis en place des forums d'expression, des sites internet entièrement dédiés au PLU, afin que les citoyens puissent s'exprimer librement.

Ne pas associer la population, c'est prendre le risque de l'incompréhension, et cela notre commune, parce qu'elle est de petite taille, ne peut pas se le permettre.

Il est donc important d'associer le plus possible les citoyens quitte à prendre plus de temps pour son établissement car le projet n'en sera que meilleur s'il est partagé par tous.

PLU, suite...

Laissons nous une année de plus pour dialoguer et construire le PLU.

En outre, il ne faut pas occulter le fait que le PLU définit des zones constructibles et d'autres qui ne le sont pas. Il est donc important d'associer les citoyens qui voient leur constructibilité se perdre afin de trouver avec eux des solutions. **L'avenir de ces terres ne peut pas être traité avec compassion mais avec humanité** car chez nous la terre est souvent le seul bien que l'on a à transmettre.

Il est donc très important de mettre sur le site internet de la commune comme le font Mouguerre et Saint Pierre d'Irube, la carte des futures zones constructibles et celles qui ne le seront pas.

b) Promouvoir une vraie politique de développement du logement et des infrastructures

- En ce qui concerne les normes architecturales.

Il convient de définir des règles de construction strictes à respecter sur toute la commune de Villefranque règles qui s'appliqueront tant aux logements collectifs qu'aux logements individuels. A ce titre il est important de promouvoir les énergies renouvelables et les nouvelles normes de constructions liées aux économies d'énergie.

Le respect de l'environnement n'est pas une nécessité c'est un impératif.

- En ce qui concerne le développement du logement.

Villefranque va voir sa population s'accroître dans les années à venir et devra construire des logements sociaux à dimension humaine afin que les habitants s'y sentent mieux intégrés. Leur architecture doit se fondre dans l'authenticité du village.

L'assainissement doit être développé, le tout à l'épandage s'impose alors que l'assainissement individuel est un échec. Les projets de lotissement, ne doivent être faits que dans le proche centre bourg, afin que l'assainissement puisse être développé. De même, la capacité de la station d'épuration doit faire l'objet d'une extension sur les années à venir et à ce titre, doit être programmée.

- En ce qui concerne les infrastructures.

La sécurité, le gabarit et le tracé des routes présentent aujourd'hui une grande dangerosité car elles sont de plus en plus utilisées en transit. Il faut donc trouver des alternatives.

Villefranque ne pourra accepter de nouvelle population qu'à cette condition. Il est important de mettre en place un développement des services de bus interurbains pour les adultes jusqu'à Bayonne, avec les communes avoisinantes.

De même, en concertation avec le Conseil Général et le Conseil Régional, la ligne de chemin de fer doit être développée afin que les personnes travaillant à Bayonne puissent prendre le train le matin et le soir, cette ligne desservant tout le Pays Basque intérieur. Ces initiatives permettraient de désengorger les routes et de protéger l'environnement de manière durable.

Il faut donc que notre PLU prévoit le développement de la population, ses besoins en infrastructures et accueil, puis surtout les zones d'urbanisation où les logements vont être construits.

c) Protéger la nature

Il est impératif de définir des zones boisées protégées afin que Villefranque ne perde pas son caractère authentique. Certes il apparaît antinomique de concilier urbanisation et protection de l'environnement.

Pourtant le moindre impact peut être trouvé, en équilibrant les zones de protection et de construction, en menant une politique de préservation des zones boisées au cœur de Villefranque.

Il est important que la commune sache préserver et développer les zones boisées lui appartenant, elles sont une richesse écologique et économique, pour demain et pour les générations à venir.

d) Promouvoir le développement économique et commercial

Les deux zones artisanales de Villefranque sont des enjeux stratégiques. Elle doit se battre pour promouvoir ses entreprises et son développement économique car si elle ne crée pas d'emploi elle est condamnée à n'être qu'une ville dortoir de Bayonne.

Villefranque se doit d'avoir une vraie dynamique économique et commerciale.

L'enjeu au niveau du PLU est de prévoir une politique de mise aux normes et de développement raisonné de ses zones artisanales, pour cela il faut en poser les conditions, les critères et les règles pour les années à venir.

e) Le PLU doit s'inscrire dans une dynamique plus globale d'intercommunalité

Il est désormais irréaliste de penser qu'un village peut prévoir son avenir seul, en effet celui de Villefranque ne peut se concevoir que dans le cadre de l'intercommunalité, afin de réduire certains coûts et pour définir des politiques d'infrastructures plus efficaces.

Le SCOT qui se met en place et l'intercommunalité avec Mouguerre et Saint Pierre d'Irube sont essentiels.

Le SCOT est le schéma de cohérence et d'orientation territoriale pour la communauté d'agglomération du BAB. Il prévoit pour les années à venir les futurs axes de circulation, les futures zones de construction et d'habitat, le développement économique et notamment de zones d'activité proche de l'habitat, la protection de l'environnement et plus généralement le développement durable. Le SCOT prévoit la construction de 25.000 logements supplémentaires à l'horizon 2020.

Le PLU doit trouver sa place dans le SCOT, il faut que Villefranque sache imposer son développement tout en sachant garder son authenticité.

Conclusion

On le voit, nous sommes devant une échéance importante, sans aucun doute la plus importante de la municipalité, celle de l'adoption du PLU. Notre vigilance doit être grande car le PLU engage l'avenir de tous. Nous tenions à apporter notre contribution en cette nouvelle année, nous espérons que nous serons entendus. Le futur PLU doit anticiper le développement de Villefranque sur les dix à vingt ans à venir. Bien sûr cela doit se faire au prix de décisions courageuses qui ne satisferont pas tout le monde. **Et ce n'est que par le dialogue, le respect et la clarté que se construira notre avenir.**

Annie Vivier, Sébastien Duprat

Arnaud Heguy : un milafrangar en tête de mée !

L'Aviron Bayonnais, 4° du TOP 14 à la fin des matchs allers, nous avons interrogé un enfant du pays, talonneur des ciels et blancs depuis quelques saisons.

Arnaud Heguy a donc accepté de nous rencontrer très simplement chez ses parents en ce début d'année.

Milaberrri : *Quel a été votre parcours, de votre enfance à Villefranque jusqu'à aujourd'hui ?*

Arnaud Heguy : Je suis originaire de la maison Caminoa, patrimoine familial depuis plusieurs générations. Ecole maternelle privé à Villefranque, puis collège Marracq et lycée Cassin de Bayonne. Tout jeune (4 ans), j'ai commencé le judo à Villefranque et le rugby presque aussitôt à l'ASB, avec 3 copains. J'ai pratiqué les 2 sports jusqu'à la fin de mes années de collège, puis j'ai définitivement opté pour le rugby, avec le pôle rugby de Cassin de la seconde à la terminale. Ensuite, j'ai eu la chance d'avoir intégré le pôle France de Marcoussis. Ce fût le déclic qui m'a permis de signer mon premier contrat professionnel à l'Aviron Bayonnais, où il me reste encore 2 ans de contrat.

M. : *Le titre de champion du monde des - de 21 ans, votre plus beau souvenir rugbystique ?*

A.H. : Oui, sans aucun doute. Nous avons passé des moments formidables. Notre groupe était très soudé, après avoir perdu en finale chez les moins de 19 ans contre les « babys blacks », nous avons obtenu notre revanche dans la catégorie au dessus contre ces mêmes Blacks. Même si j'avais été

blessé en début de compétition, participer à cette aventure a été un merveilleux souvenir. Nous essayons de rester en contact depuis. C'est plus facile avec les « locaux » : Fabien Cibray (BO) ou Thibault Lacroix (mon co-équipier à l'Aviron). De plus, j'essaie d'organiser un repas au Pays Basque chaque fin de saison avec tout ceux qui le peuvent.

M. : *L'Aviron, 4° à l'issue des matchs allers ! L'espérez-vous en début de saison et comment l'expliquez-vous ?*

A.H. : L'espérer : certainement pas, mais je suis très content de cette performance. Le plus dur maintenant sera de rester à ce niveau, car nous avons changé de statut. Nous sommes attendus partout. Nous devons maintenant passer un pallier qui est surtout psychologique, car même si le rôle prépondérant de l'aspect tactique et technique est indéniable, la préparation mentale est aujourd'hui au moins aussi importante. Il faut souligner également la très grande qualité de notre staff médical et des préparateurs physique.

M. : *Heguy / Roumieu : rivalité ou complémentarité ?*

A.H. : Je ne vais pas nier qu'il a une grosse rivalité entre nous. Nous voulons jouer tous les deux. Mais il n'est pas faux de dire que nous sommes également complémentaires. Chacun possède ses qualités et ses points faibles. Les entraîneurs font débiter le talonneur en fonction de l'adversaire du jour. C'est normal, nous sommes professionnel, nous ne nous faisons pas de cadeau, mais nous portons le même maillot.

M. : *Thierry Mentières a-t-il changé beaucoup de choses dans la préparation des avants ?*

A.H. : Oui. Xavier Pemeja était un meneur d'hommes, un rassembleur. Thierry Mentières approfondi tout, va très loin dans le détail, la technique. Nous faisons beaucoup de qualitatif : on va travailler un point très précis pendant 10 minutes, puis on va passer à autre chose. La conquête est une valeur

essentielle par lui. La touche est devenue un domaine très complexe avec d'innombrables possibilités. Le travail est donc énorme à ce niveau, car il y a bien entendu la conquête, mais également la défense et le remplacement à ne pas négliger.

M. : *Un nouveau basque en équipe de France : peut-on raisonnablement l'espérer bientôt ?*

A.H. : Je pense que oui, et même plusieurs peut-être. On peut penser à un pilier comme Aretz Iguiniz mais également à Nico Etcheverria (Mont de

Marsan) ou Paxcal Idieder (Brive) qui font une très belle saison. Pour ma part, mon objectif, c'est le club, faire du mieux possible mon métier et si cela doit arriver, ce sera formidable, mais franchement je n'y pense pas vraiment.

M. : *Votre plus beau souvenir à Jean Dauger ?*

A.H. : Mon premier match comme titulaire avec l'Aviron: match perdu contre Castres mais qui reste un moment très fort.

M. : *L'Aviron en H-Cup l'an prochain ?*

A.H. : On peut maintenant l'espérer, même si ce n'est pas encore un objectif annoncé par le club. Si, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous arrivons à franchir ce pallier psychologique : pourquoi pas ?

M. : *Quel est le co-équipier qui vous impressionne le plus ?*

A.H. : Pour son comportement sur le terrain, Rémy Martin bien entendu. Pour son charisme et son intelligence de jeu : Pépito Elhorga, toujours serein sur un terrain. Tous les deux ne parlent pas beaucoup, mais apportent beaucoup à leurs partenaires. Mais je rajouterai que nous avons cette année en



première ligne un nouveau « papa » : Denis Avril avec son expérience et son savoir-faire, il nous aide beaucoup aussi.

M. : *Avez-vous fêté comme il se doit la victoire à Aguilera ?*

A.H. : Juste après le match nous avons décidé de rester tous ensemble à Bayonne pour fêter cette victoire, en même temps que l'anniversaire de Denis Avril ! Ce jour restera pour moi gravé dans ma mémoire, car c'est ma première victoire dans un derby. Ce qui est à souligner, c'est que les derbys sont vécus par les étrangers qui sont à Bayonne (comme pour nous bien entendu) comme un match à part, car dès qu'ils arrivent, on ne leur parle que de ça, soit nous, soit les supporters. Ils étaient donc aussi contents que nous, c'est formidable !

M. : *Quel est le meilleur public du TOP 14 ?*

A.H. : Je nommerai sans surprise le public de l'USAP, Clermont, Toulon, mais bien sûr en premier celui de Jean Dauger.

M. : *Quel est votre plus fervent supporter dans la famille ?*

A.H. : Question difficile, la concurrence est rude. Mon père et mon frère me soutiennent beaucoup, mais je crois qu'indiscutablement la palme est pour ma mère (mais qui n'est peut-être pas toujours très objective...).

M. : *Aimez-vous revenir à Villefranque ?*

A.H. : C'est vrai que depuis un an, je vis sur Bayonne, mais je viens le plus souvent possible et avec beaucoup de plaisir auprès des miens, pour me ressourcer, aider mon frère Emmanuel, me promener avec les chiens dans la campagne.

M. : *Un petit mot pour les lecteurs de Milabéri ?*

A.H. : Je souhaite à tous les villageois une très bonne année 2009, et qu'ils n'oublient surtout pas de venir nous encourager à Jean Dauger !

Propos recueillis pour Milabéri par Roger Harguindeguy.

Cet entretien a eu lieu quelques jours avant le match AB-Castres. Arnaud a tenu à rajouter ceci :

« Pour Mixu , je suis, ainsi que tous mes co-équipiers très attristé par son décès . On perd un grand supporter mais aussi un très grand personnage . C'est une période de notre jeunesse qui nous quitte .

Un grand soutien à sa famille et ses proches »



Les échos de Landaxoko : le chemin de fer Bayonne-Garazi

A l'heure où l'on parle de la survie de cette voie, on peut rappeler qu'elle traverse Villefranque sur 6,382 km. Les travaux débutèrent en 1882 et le premier train s'ébranla le 19 janvier 1891 de Bayonne à Cambo avec un arrêt à Behereharta, il y avait 5 passagers du village.

Les travaux ont duré assez longtemps, car il a fallu percer le tunnel de Sainte Marie (261m) et celui de Poyloa (33m), construire 27 ponceaux et aqueducs et aménager 5 passages à niveaux et leurs maisons. Les travaux furent prolongés, car en 1886, le talus artificiel s'enfonça de 4km, dans les Barthes du Quartier-Bas et Konpaito, le temps de trouver les fonds et reprendre les travaux, on avait perdu 4 ans.

Le talus élevé est remarquable, les plus anciens savent qu'il n'a jamais été recouvert par les inondations, les ingénieurs connaissaient les données des siècles précédents. Il fallut donc déplacer des quantités énormes de terre, avec pelles, brouettes et chariots. La pierre d'ophite du ballast était extraite et cassée dans la carrière qui est derrière la voie, à l'entrée de la passerelle.

On considère que sur l'arrondissement de Bayonne, 10 000 ouvriers terrassiers, la plupart espagnols ont travaillé sur cette voie. Ils logeaient à Villefranque, St Pierre et Mousserolles. Tout le long de la voie, s'organisaient des campements précaires, avec des cabanes, des cantines, des cabarets et des écuries pour les mulets. Il y eut deux accidents mortels, en 1883 un terrassier espagnol était tué, la poitrine enfoncée entre deux wagonnets et en 1885, un autre Espagnol, enseveli sous un éboulement à Bellegarde, décédait à la maison Mendia.

Villefranque fournissait des dizaines et même des centaines d'employés aux usines et ateliers de Bayonne, beaucoup prenaient le train aux gares du Bourg, de Béhereharta, et du Quartier-Bas. Beaucoup de familles montaient aussi avec armes et bagages pour aller au marché de Bayonne.

Aujourd'hui, plus personne, il faut dire aussi que cette ligne souffre d'un grand handicap : aucune gare ne se trouve à l'intérieur du village traversé; à Ustaritz et Cambo il y avait des voituriers chargés d'approcher les voyageurs et leurs bagages, ce qui serait inconcevable et matériellement insupportable à notre époque.

Comme le « petit cheval » de Paul Fort chanté par Brassens, le petit train «s'en va tout seul dans le mauvais temps»... espérons qu'il n'y aura pas le «grand éclair blanc» pour le mettre à terre...



Agenda

(n'hésitez pas à nous communiquer les dates des manifestations que vous souhaitez voir apparaître dans cette rubrique)

Date	Manifestation
25 janvier 2009	Repas des anciens : traditionnellement servi par le Conseil Municipal
31 janvier 2009	Assemblée Générale de Bizi Berria
07 mars 2009	20h : Repas chevreuil Sté des Chasseurs de Villefranque—20€
21 et 22 mars 2009	20 ans de Leinua : - Le 21 : Théâtre de Bayonne, les différentes sections de Leinua proposeront un florilège de leurs chorégraphies les plus marquantes - Le 22 : Mur à gauche de St-Pierre d'Irube : bal basque du canton, spectacle gratuit de Leinua Ttiki, puis vin d'honneur offert par la municipalité de St-Pierre d'Irube et enfin repas ouvert à tous.

Nouveauté : Cours de solfège pour débutants le mercredi à 18h30 à 19h15.
Pour plus d'informations : contacter Fabienne Altuna au 05.59.44.90.91

Adhésion

Vous souhaitez participer activement à nos travaux ou simplement nous soutenir ?

Adhérez à l'association en remplissant le formulaire ci-dessous:

Bulletin d'adhésion

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

E mail : _____

J'adhère à l'association Mila Berri :

Membre: 10€

Domaine(s) sur le(s)quel(s) je souhaite m'investir dans l'association

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de «Association Mila Berri»

Renvoyer ce bulletin et le chèque à :

Association Mila Berri
Philippe FORSANS
C.D. 257
64990 VILLEFRANQUE

Bulletin de l'association :
«Mila Berri»

Tirage du 15 janvier 2009,
900 exemplaires

Contact : info@milaberri.com

Site : <http://www.milaberri.com>

